

Des statistiques en CPAS: des chiffres qui parlent d'eux-mêmes ...

L'expérience du CPAS de LA LOUVIERE

- ⇒ Afin d'atteindre certains de nos objectifs et particulièrement celui d'augmenter le nombre de personnes socialement ou professionnellement, nous avons dû concentrer nos efforts sur le travail en amont.
- ⇒ Sur base d'études statistiques semestrielles, nous nous appliquons à mieux cerner le profil de nos bénéficiaires.

Grâce à cette méthodologie, nous pouvons mettre en place une offre de service en adéquation des freins à l'insertion.

Nos analyses nous ont aussi amenés à reconsidérer notre organisation, nos structures, notre capacité à communiquer tant à l'interne qu'à l'externe. Nous voulons éviter l'inefficacité et les dérapages qui se feraient au détriment des bénéficiaires et du personnel

Sur le terrain, comment pratiquons-nous?

Une grille-type est complétée par chaque assistant social ayant en charge des bénéficiaires du revenu d'intégration ou d'une aide sociale équivalente au revenu d'intégration. L'assistante sociale/sociologue centralise l'ensemble de ces grilles, traite les données, les interprète et les analyse. Elle synthétise donc les résultats quantitatifs. En fonction de ceux-ci, nous ciblons les pistes sur lesquelles nous devons perfectionner nos actions.

La grille chiffrée comprend plusieurs tableaux dans lesquels le profil des bénéficiaires est défini d'après plusieurs indicateurs tels que:

- la catégorie d'âge (plus ou moins de 25 ans),
- le sexe,
- la catégorie du revenu d'intégration (isolé, cohabitant ou personne avec charge de famille au taux plein ou en complément d'une ou plusieurs autres ressources).

Sur base de ceux-ci et à titre d'exemple, nous pouvons caractériser le profil de nos bénéficiaires au 1/01/2005 comme tel:

- la majorité des bénéficiaires sont des femmes âgées de plus de 25 ans (46,5 %) bénéficiant d'un revenu d'intégration isolé ou comme personnes avec charge de famille au taux plein pour la plupart;
- par contre, les plus jeunes (âgés de moins de 25 ans) sont autant des hommes que des femmes (17,8 % et 17,3 %) bénéficiant plus d'un complément RI sur d'autres ressources que d'un RI au taux plein. La différence est donc beaucoup moins significative. Néanmoins, 69,7 % bénéficient d'un RI cohabitant.

D'autres indicateurs sont aussi considérés dans nos analyses et répertoriés selon trois grandes catégories:

- I. **Les bénéficiaires en projet de vie**: il s'agit de toutes les personnes actives dans un projet relatif à une mise au travail à l'interne ou à l'externe, à une formation qualifiante ou à une préformation ou à une EFT ou encore à une scolarité (étudiant de plein exercice, un enseignement spécial ou domicile).
- II. **Les bénéficiaires en projet de resocialisation**: ce sont les personnes qui sont en attente de la réalisation concrète d'un projet et suivies pour la plupart par notre cellule bilantage/orientation de notre service insertion socioprofessionnelle ou des personnes fréquentant nos ateliers sociaux dans le cadre d'une resocialisation avant une mise au travail éventuelle.
- III. **Les bénéficiaires en difficultés d'insertion pour diverses raisons** telles que les limites intellectuelles et/ou physiques, les problèmes de santé ou d'ordre psychiatrique, les problèmes de dépendance à un produit ou d'instabilité, le manque de formation ou l'absence de projet de vie, les raisons de garde d'enfants ou de grossesse, les problèmes de langue, ...

C'est ainsi qu'à titre d'exemple également, **42,8 %** de notre population sont en projet de vie, **20,9 %** sont en projet de resocialisation et de **36,3 %** des bénéficiaires connaissent des difficultés d'insertion.

De façon plus précise, nous pouvons donner des résultats plus accentués sur le profil de nos bénéficiaires activés ou non activés en constatant que:

- pour les plus jeunes (moins de 25 ans), ce sont les femmes en projet de vie qui constituent la majorité de cette catégorie d'âge (11,2 % de la population totale RI et 31,9 % de la population des bénéficiaires de moins de 25 ans);
- pour les aînés, les femmes (23,8 % de la population totale RI et 36,7 % de la population de cette catégorie d'âge) sont la majorité des personnes connaissant des difficultés d'insertion essentiellement pour des raisons d'âge: personnes âgées de plus de 55 ans (28,3 %), pour des raisons d'handicap physique ou intellectuel et dont une demande d'allocation est en cours (19,8 %) et enfin, pour des raisons de santé importantes (14,5 %).

CONCLUSION

Voici donc un aperçu de nos analyses régulières qui nous permettent aussi d'évaluer le fonctionnement de nos services et de les "repenser" dans le but d'améliorer nos actions. Ceci n'est possible qu'à l'aide d'outils nécessaires et indispensables à une gestion efficace des données (voir en annexe des exemples de grilles).

Dominique Pernet
assistante sociale-sociologue

Nadine Hurez
directrice Services Sociaux